



En effet, on assiste à une augmentation significative de la production de poissons qui est passée de 252 000 tonnes en 2014 à près de 293 000 tonnes en 2018.

C'est une progression annuelle de 1000 tonnes de poissons au cours de la période sous revue et selon le Minepia, cette augmentation correspond à 98 % de la cible fixée par le Cameroun en 2020. Cette progression, aux dires du ministère, se justifie par les nombreuses actions menées : un meilleur contrôle de la face maritime, la réduction des pertes post-capture et le développement d'une aquaculture commerciale, la poursuite de la lutte contre la pêche illicite pour laquelle une convention a été signée avec le ministère de la Défense.

Le Minepia cite également, entre autres raisons, la professionnalisation des jeunes que l'on a intéressés aux activités de pêche et la promotion de l'aquaculture intensive. Dans le domaine de l'aquaculture (activités de production animale ou végétale en milieu aquatique) spécifiquement, le Minepia estime que la production a évolué de 2 166 tonnes en 2014 à 5 214 tonnes en 2018, soit 65 % la cible 2020.

Cela s'explique par la mise en œuvre du projet de Promotion de l'entrepreneuriat aquacole et le développement de l'aquaculture commerciale avec une forte implication du secteur privé.